



## AVEZ-VOUS UN VELO ?

« Le vélo fait son show ! »

Si vous avez une âme d'artiste,  
Si vous êtes manuel, inventif, amusé ou amuseur...

Décorez votre vélo sur le thème :

« **habits de fête** »

possibilité de se déguiser,

sans limites d'âge

nous vous attendons au

# Concours de vélos décorés

A COMPS

A partir de 15h (réception des vélos)

**SAMEDI 3 AOUT 2019**

Voir règlement sur [Comps.fr](http://Comps.fr)

Ou

Nous contacter : [compsanimation26@gmail.com](mailto:compsanimation26@gmail.com)

---

# REGLEMENT DU CONCOURS DE VELOS DECORES

## Article 1 : Objet du concours

Le participant décorera son vélo comme il l'entend, sur le thème : « habits de fête ».

Il pourra utiliser tous les objets et les matières nécessaires à sa décoration : papier, végétaux, cartons, fils de fer, plastique et autres.

Les éléments devront être en majorité recyclés ou tout du moins recyclables.

## Article 2 : Date du concours

le concours qui est organisé par Comps Animation à l'occasion de la fête du village se déroulera le samedi 3 août 2019 à 15h00 avec le vote du public à 17 h00 et les résultats aux alentours de 18h00.

## Article 3 : Modalités de participation

Ce concours est gratuit et ouvert à tous, sans limite d'âge.

## Article 4 : Catégories

Il n'y a pas de catégorie d'âge. C'est un concours unique.

Seuls les vélos seront pris en considération. Ils devront pouvoir rouler.

## Article 5 : Critères de sélection et notation

- aspect général.
- recherche sur le thème.
- créativité et originalité des réalisations.
- quantité sélectionnée d'éléments recyclés ou recyclables.

## Article 6 : Organisation du vote

Le public présent à 17h00 sera amené à voter s'il le souhaite pour le vélo de son choix.

La délibération aura lieu aux environs de 18h00.

## Article 7 : Répartition et nature du prix

Le vote du public récompensera les 3 premiers participants.

Chacun d'entre eux recevra un lot.

Tous les participants au concours bénéficieront d'une boisson gratuite.

## Article 8 : Autorisation

Nous demandons à tous les mineurs d'être accompagnés d'un parent ou d'un responsable majeur.

Nous demanderons à l'accompagnant de signer une autorisation pour prendre les enfants en photo. Un article de presse sera publié dans le journal.

## Article 9 : Inscription

L'inscription se fera sur place à partir de 15h. Une plaquette numérotée sera remise au participant.

Il devra la fixer sur le cadre de son vélo.

## Article 10 : Acceptation

Les candidats acceptent sans réserve le règlement du concours ainsi que les décisions prises par les organisateurs.

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou d'un responsable majeur.